



Compte rendu du conseil d'établissement

13 mars 2025-, 16 :10

Étaient présents :

Administration :

M. Didier ARIDAUD	Principal
M. Cyril TOURNIER	Principal Adjoint
Mme Corinne GOUDALIER	Gestionnaire
Mme Guylène ESNAULT	COCAC Adjointe

Personnels :

M. Stéphane MOKHTARI	Personnel enseignant sans étiquette
M. Moustafa AMRANI	Personnel enseignant sans étiquette
Mme Béatrice OUAKNINE	Personnel enseignant FSU
Mme Dominique DRAGO	Personnel ATOSS

Usagers :

Mme Fairouz EL MOUDDEN	Parent délégué (UCPE)
Mme Nathalie ROCAMORA	Parent délégué (PEEP) (jusqu'à 17h)
Mme ZOUHOUR-MESFIOUI Sanaa	Parent délégué (PEEP) Suppléante (après 17h)
M. Camil OURRADI	Elève délégué

Étaient absents Excusés :

Usagers :

Mme Youssef BELLIL	Parent délégué (UCPE))
--------------------	------------------------

Personnalités :

Mme Yasmine KHALIL	CPE
Mme Pascale TRIMBACH	Consule Générale de France
M. Gilles D'AGESCY	Président du Conseil Consulaire
Mme Fatima EL OUAFI	Conseillère Consulaire
Mme ROBBY MENARDI	Secrétaire général – Groupement

Ordre du jour :

- 0- Validation du Compte rendu du CE du 17 Octobre 2024
- 1- Remplacement de courte durée (RCD) - Charte
- 2- Carte des emplois
- 3- Tenue unique
- 4- Aménagement des salles
- 5- Calendrier de fin d'année
- 6- Questions diverses

Déroulement de la séance :

Mme Ouaknine, représentante FSU, lit une déclaration liminaire qui sera jointe au CR.

0. Validation du Compte rendu du CE du 17 Octobre 2024

Vote à l'unanimité

Monsieur Aribaud revient sur le fait que la répartition des sièges au sein du conseil d'établissement changera l'an prochain. Mme Khalil étant officiellement CPE, elle doit siéger avec voix délibérative au CE.

Les différents collèges avec droit de vote constituant le CE passeront à :

- 5 sièges pour l'administration, le chef du poste diplomatique pouvant être représenté
- 5 sièges pour les personnels : 4 sièges pour les enseignants,
1 siège pour les administratifs et services
- 5 sièges pour les usagers : 3 sièges pour les parents d'élèves,
2 sièges pour les représentants élèves

1. Remplacement de courte durée (RCD) - Charte

Monsieur Tournier présente les derniers chiffres des remplacements de courte durée sur le collège.

Depuis le début de l'année, 50% des séances non assurées sont remplacées, avec un pic en janvier où en 4 semaines, 65% des cours non assurés ont été remplacés.

Les cours non assurés sont dus en grande partie à l'épidémie de grippe du mois de janvier, mais aussi aux formations dont bénéficient les enseignants.

Afin de cadrer ces nombreux RCD, une charte a été élaborée et sera présentée aux coordonnateurs de discipline (voir document).

Pour répondre aux représentants des parents d'élèves, les PAP sont pris en compte, même dans le cadre d'un RCD.

Les RCD représentent un coût non négligeable, mais ils permettent d'assurer la continuité des apprentissages et d'améliorer le climat scolaire et la confiance des familles.

Mme Ouaknine demande que cette charte soit discutée en Conseil Pédagogique et présentée au prochain CE.

2. Carte des emplois

A ce jour, aucun mouvement de personnel détaché n'est prévu pour le collège Anatole France à la rentrée prochaine.

Monsieur Aribaud présente la nouvelle nomenclature des titulaires détachés :

D1 : les personnels de direction

D2 : les enseignants formateurs (ex EF2D, EEMCP2)

D3 : les enseignants titulaires de l'EN (Ex résidents)

Sur le collège Anatole France, un des personnels de direction est sur un ancien contrat et l'autre personnel est D1. Aucun D2 à AF. Pour les enseignants, 14 sont sur des anciens contrats de résident et 7 sont D3. Tous les autres enseignants sont en contrat local. Sur le collège, 51% des professeurs sont des titulaires de l'EN.

3. Tenue unique

Monsieur Aribaud fait la présentation de cette tenue unique en montrant les différents vêtements la composant. Les arguments pour la mise en place de cette tenue sont :

- Lutter contre le harcèlement
- Gérer le temps le matin
- Sécurité à l'extérieur de l'Établissement
- Habitudes professionnelles futures
- Excellence/Fierté d'appartenance

Le pack essentiel sera au prix de 1490dh avec plusieurs tee-shirts/polos, une veste au choix, un jogging... Le pack essentiel est prévu pour habiller pour la semaine.

Un pack global est aussi proposé à hauteur de 2590dh avec 19 articles.

Aucun bénéfice ne sera réalisé par l'établissement car les parents prendront commande avec le fournisseur sur son site internet.

Pour les élèves boursiers, un financement sera pris en charge à hauteur de 80% du taux de bourse octroyé. (ndlr : suite à la commission consulaire des bourses scolaires (15/04/2025), M. Aribaud a demandé que ce montant soit pris en charge par le service des bourses pour les élèves boursiers. Discussions en cours...)

Sur intervention de la représentante de la FSU SNES Mme Ouaknine :

Une tenue commune a-t-elle été envisagée à l'échelle du Pôle pour renforcer le sentiment d'appartenance ?

Réponse de la Direction : Il n'est pas d'actualité de proposer la tenue unique à tous les établissements du pôle.

La secrétaire générale du Pôle, Mme Robby Menardi, met en avant que les tenues doivent être choisies par les établissements eux-mêmes et non une seule tenue pour tous. Certaines écoles se disent intéressées et attendent de voir comment cette tenue sera mise en place.

Madame Esnault, COCAC adjointe met en avant la fierté d'appartenance en évoquant son expérience personnelle lors de sa scolarité.

Madame Trimbach, Consule générale, précise, qu'en France, il est courant de prévoir une tenue commune pour des occasions particulières.

Mise aux votes : 11 Votants

CONTRE : 1 POUR : 10 ABSTENTION : 0

La tenue unique est adoptée et sera mise en place à la prochaine rentrée de septembre 2025.

La réunion d'un Conseil d'Établissement extraordinaire sera nécessaire pour valider un nouveau règlement intérieur.

4. Aménagement des salles

M. Aribaud informe le CE que toutes les salles de classes des bâtiments A, B et C ont été refaites (à l'exception des salles de sciences)

Mme Ouaknine demande s'il est prévu de réhabiliter la salle d'arts plastiques.

La salle d'Arts plastiques ne sera pas aménagée car elle est incluse dans le SPSI, au même titre que la salle de musique.

En revanche, les Salles de sciences seront rénovées (paillasse démontable pour le cas échéant être déplacées dans le futur bâtiment dédié aux sciences). La rénovation de la Salle des Professeurs débutera lors des prochaines vacances scolaires du Printemps, celle des salles de sciences, à l'été 2025.

5. Calendrier de fin d'année

- Test intrusion : 17 mars
- Voyage Nour : du 7 au 23 avril selon les classes
- Tournoi Méditerranéen de rugby : du 7 au 11 avril
- Formation établissement sur l'IA pour les enseignants : 23 avril (journée banalisée)
- Collège au cinéma 4e : 24 avril à l'IFC
- MUNA 4e : du 12 au 23 mai
- Cross solidaire 5e-CM1 : 19 mai
- Semaine de la solidarité : du 19 au 23 mai
- Conseils de classe du 2nd semestre : du 10 au 19 juin
- Oral DNB : 13 juin
- DNB écrit : 17 et 18 juin

Problème pour les représentants enseignants sur le positionnement des conseils de classe juste après la fête de l'Aïd El Kébir qui pourrait occasionner des difficultés quant au remplissage des bulletins. La direction est sollicitée pour un décalage sur la semaine. M. Aribaud et M. Tournier vont essayer de tenir compte de cette remarque.

La Direction rappelle cependant que le calendrier a déjà été voté lors d'un CE précédent. Néanmoins, elle est disposée à essayer de décaler les premiers Conseils. (ndlr : les dates des commissions d'appel et d'affectation en seconde professionnelle ont été respectivement fixées au 18 et 19 juin ce qui complique la modification du calendrier initial)



6. Questions diverses

Demande de la FSU-SNES :

La publication du projet d'Etablissement a enfin été réalisée sur le site de l'Etablissement.

Question de la FSU - SNES :

La désignation d'un enseignant référent au sein d'Anatole France pour les nombreux élèves disposant d'un PAP.

La Direction y est tout à fait favorable.

Un professeur serait d'ores et déjà pressenti pour remplir cette mission.

Le secrétariat Général du pôle sera sollicité pour amender le nombre d'IMP affectées au Collège Anatole France. Mme Robby Menardi informe le CE qu'une étude des IMPs du pôle sera réalisée avant de répondre favorablement à cette demande.

La séance est levée à 18 :00.

Le Principal

D. Aribaud



Le secrétaire de séance

M. Tournier Principal Adjoint

(D'après les notes des représentants des
parents et des enseignants)